



| JUIN 2025

RAPPORT MEDIA MONITORING

RESUME EXECUTIF

Le mois de juin 2025 a révélé à la fois l'extrême fragilité du cadre démocratique et la résilience de certains espaces de liberté d'expression, dans le paysage médiatique malgache. Alors que le contexte politique semblait s'orienter vers une accalmie post-électorale, plusieurs événements d'une gravité inédite sont venus bousculer l'agenda médiatique national : une crise inter-institutionnelle, des tensions persistantes entre pouvoir et opposition, une recrudescence des revendications citoyennes, et surtout, une crise sanitaire brutale et encore non élucidée, ayant provoqué des dizaines de décès à travers le pays.

Ce rapport analyse les dynamiques discursives et les formes de traitement médiatique qui ont accompagné ces événements, à travers les canaux traditionnels (radios, journaux papier, télévisions). Il met en lumière les tensions croissantes entre les logiques de transparence citoyenne et l'opacité institutionnelle, mais également les glissements narratifs dans les représentations de la gouvernance, du droit à l'information et de la gestion des crises.

À travers l'ensemble des médias analysés se dessine un paysage informationnel fracturé, où coexistent silences officiels, dénonciations citoyennes et récits alternatifs. C'est dans cet entrelacs que la cellule de veille a tenté d'identifier les dynamiques médiatiques prégnantes. L'étude montre que la fragmentation de l'espace médiatique, exacerbée par les limites structurelles de l'État en matière de communication publique, laisse émerger des discours souvent contradictoires, parfois instrumentalisés. Le phénomène sanitaire de la mi-juin, en particulier, agit comme un révélateur des défaillances du système d'alerte, de la faiblesse de la culture de redevabilité, et de l'importance stratégique des médias dans la médiation entre institutions et société. Ce travail de monitoring donne également à voir des formes de parole populaire inédites, notamment sur les ondes radiophoniques, où les citoyens, confrontés à l'indifférence perçue des élites politiques, expriment leur désarroi, leur colère ou leur appel à une gouvernance plus humaine et responsable. Loin d'être de simples consommateurs d'informations, les Malgaches s'imposent ici comme producteurs de sens et sentinelles de la démocratie. La voix du peuple, plus audible qu'à l'accoutumée, s'est imposée comme un contre-discours exigeant, parfois désabusé, mais résolument politique.

Ce rapport tente ainsi de restituer la cartographie des discours dominants, marginaux ou concurrents qui ont façonné l'espace public malgache durant ce mois. Il ne s'agit pas seulement d'identifier ce qui a été dit, mais aussi de comprendre ce qui a été tu, minoré, ou systématiquement cadré – et ce que cela nous dit de l'état de notre démocratie médiatique.

DROITS HUMAINS & ETAT DE DROIT

1- Affaire de la fuite d'un projet de loi électorale : tensions croissantes entre institutions et inquiétudes autour de la liberté d'informe

La récente convocation du vice-président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), Andoniaina Andriamalazaray, dans le cadre d'une affaire de divulgation non autorisée de documents liés à une proposition de loi électorale, a suscité une réaction ferme de l'institution électorale. Dans une déclaration officielle lue par son président, la CENI dénonce ce qu'elle considère comme une tentative d'intimidation, initiée par le président du Sénat à travers une procédure judiciaire visant l'un de ses membres.

Au cœur de cette tension institutionnelle se trouve une proposition de loi interne au Sénat portant sur la révision de textes électoraux, dont le contenu a fuité sur les réseaux sociaux. Cette diffusion a entraîné le dépôt d'une plainte contre un journaliste accusé de "publication d'un document non autorisé", ainsi que l'ouverture d'une enquête officieuse pointant le vice-président de la CENI comme possible source de la fuite — une accusation que l'institution rejette catégoriquement. Le président de la CENI a tenu à préciser que le document à l'origine de la polémique ne provenait pas de ses services, et que la Commission s'est uniquement contentée de vérifier l'existence dudit projet de loi auprès du Sénat.

DROITS HUMAINS & ETAT DE DROIT

La CENI souligne que toute tentative de pression ou de mise en cause injustifiée de ses membres constitue une atteinte à son indépendance, pilier essentiel du processus électoral. Elle rappelle que ses prérogatives sont garanties par les textes en vigueur, et que leur violation pourrait mettre en péril la crédibilité démocratique du pays.

De son côté, le président du Sénat, le général Richard Ravalomanana, a cherché à tempérer la polémique. Il affirme n'avoir engagé aucune plainte personnelle, ni reçu de convocation de la part des autorités judiciaires. Selon lui, l'initiative procédurale émane de l'administration sénatoriale, dans un objectif de traçabilité, afin de déterminer l'origine de la fuite. Il précise n'avoir été ni convoqué ni entendu par les services compétents à ce stade. (**IBC, AZ Radio, Kolo, Viva, Free FM, IBC, L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara**)

*Cette affaire met en lumière plusieurs **enjeux cruciaux pour la liberté d'expression** à Madagascar :*

- Criminalisation de la diffusion d'informations sensibles : la plainte pour publication non autorisée soulève des préoccupations sur la liberté d'accès à l'information, en particulier dans un contexte où les institutions manquent de transparence dans la gestion de documents d'intérêt public.*

DROITS HUMAINS & ETAT DE DROIT

- *Opacité des processus parlementaires : l'absence de communication officielle sur une proposition de loi électorale accentue la méfiance du public, et favorise la circulation de documents non contrôlés, alimentant rumeurs et tensions.*
- *Risques d'instrumentalisation politique : la convocation d'un membre d'une institution indépendante comme la CENI, sans éléments clairs rendus publics, peut être perçue comme une tentative de pression sur un organe censé rester impartial.*

2- Liberté d'accès à l'information : la société civile dénonce un immobilisme persistant

Le 17 juin 2025, une vingtaine d'organisations de la société civile malgache ont lancé un appel public pour alerter sur l'absence persistante d'un cadre législatif garantissant l'accès à l'information. Cette interpellation collective intervient dans un contexte marqué par dix-huit années de débats sans aboutissement législatif, malgré l'importance de ce droit fondamental pour la transparence, la redevabilité des institutions et le fonctionnement démocratique.

L'inquiétude des organisations s'est ravivée à la suite d'un épisode récent impliquant une proposition de loi sénatoriale touchant à des aspects sensibles du régime électoral. Le traitement confidentiel de ce texte, sans consultation publique ni débat ouvert, a suscité des soupçons d'opacité institutionnelle.

DROITS HUMAINS & ETAT DE DROIT

Il illustre les ambiguïtés persistantes entre secret légitime et dissimulation abusive, une zone grise qui ouvre la voie à des dérives telles que l'intimidation, la restriction arbitraire d'accès à l'information ou encore la stigmatisation d'acteurs civils ou institutionnels demandant des comptes.

Les organisations de la société civile rappellent que la Haute Cour Constitutionnelle, dans sa décision n°13-HCC/D3 d'août 2020, a pourtant établi des principes clairs : la divulgation maximale doit être la règle, l'accès aux documents publics un droit garanti, et le huis clos parlementaire une exception strictement justifiée. En dépit de cette jurisprudence, les pratiques actuelles peinent à intégrer ces exigences de transparence.

La société civile plaide ainsi pour une loi fondée sur le principe de publicité systématique des informations d'intérêt public, assortie d'exceptions strictement définies. Elle appelle également à l'instauration de mécanismes de concertation inclusifs en amont de toute réforme touchant à la vie publique, en particulier en matière électorale. Enfin, elle souligne que la publication par défaut des documents parlementaires — projets de loi, comptes rendus de séance, rapports — devrait relever d'un devoir institutionnel. La légitimité des représentants publics repose en effet sur leur capacité à rendre des comptes à la population. (**RDB, MBS, IBC, Kolo, L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara**)

3- Élections régionales et provinciales en suspens : incertitudes juridiques et implications sur les sénatoriales

Jusqu'à la fin du mois de juin, le calendrier électoral proposé par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) pour les élections régionales et provinciales n'a toujours pas été validé par le gouvernement. Ce blocage institutionnel compromet non seulement la tenue de ces scrutins, initialement prévus cette année, mais soulève également des inquiétudes quant à l'organisation des élections sénatoriales. En effet, selon le dispositif électoral en vigueur, les élus régionaux et provinciaux constituent une composante essentielle du collège électoral chargé d'élire les sénateurs.

Le vice-président de la CENI, Andoniaina Andriamalazaray, a reconnu publiquement que les chances de tenir les scrutins aux dates prévues sont désormais très faibles. Plusieurs incertitudes, notamment d'ordre juridique, continuent de freiner le processus. La Constitution établit que les chefs de province, les chefs de région et leurs conseillers doivent être élus au suffrage universel, sans préciser s'il s'agit d'un scrutin direct ou indirect. Cette imprécision ouvre la voie à des interprétations divergentes, et ralentit la mise en œuvre de réformes électorales inclusives.

DROITS HUMAINS & ETAT DE DROIT

Une nouvelle proposition de réforme, portée par le sénateur Mahaleo Tsiebo, pourrait pérenniser ce type de configuration. Cette modification de la loi organique 2015-007 sur le fonctionnement du Sénat, déjà adoptée par la chambre haute, stipule que seuls les élus en fonction au sein des collectivités territoriales décentralisées — soit actuellement les maires et conseillers municipaux — composeront le collège électoral des sénatoriales. Le texte reste en attente d'adoption par l'Assemblée nationale.

Si cette révision est entérinée, elle pourrait justifier le report — voire l'abandon — des élections régionales et provinciales, repoussant de facto l'application de plusieurs articles constitutionnels relatifs à la décentralisation politique. Depuis l'adoption de la Constitution de la Quatrième République, ces scrutins n'ont en effet jamais été organisés. Certains gouverneurs nommés dès 2019 ont même atteint une durée équivalente à un mandat électif, sans jamais avoir été élus.

(L'Express de Madagascar)

PAROLES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

1- Transparence des accords économiques et contrôle démocratique

Le projet énergétique conclu entre l'État malgache et les Émirats arabes unis suscite de vives interrogations de la part du parti Tiako i Madagasikara (TIM). Par la voix de son secrétaire général, Rina Randriamasinoro, et de son président, Marc Ravalomanana, le parti exprime des doutes sur la transparence des modalités du partenariat. Il réclame une enquête approfondie et des clarifications sur plusieurs points sensibles : volume d'investissement, mécanismes de financement, durée du contrat, garanties étatiques, tarification de l'électricité et identification des bénéficiaires réels. Le TIM appelle également à la tenue d'auditions parlementaires, impliquant plusieurs ministères stratégiques. La formation politique souligne la nécessité d'un contrôle démocratique renforcé dans la gestion des partenariats économiques internationaux, dénonçant un déficit de communication de la part de l'exécutif. (**MBS, IBC, Midi Madagasikara**)

2- Critiques sur la gestion budgétaire et les tensions avec les bailleurs

Le parti Malagasy Miara Miainga (MMM), par la voix de son président Hajo Andrianainarivelo, pointe l'absence de révision budgétaire comme un facteur aggravant la crise économique actuelle.

PAROLES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

Il alerte sur les tensions croissantes entre le gouvernement et les bailleurs de fonds, qu'il impute à une gouvernance peu lisible et à un climat de défiance. L'appel à une réorientation de la politique budgétaire s'inscrit dans une volonté de rétablir la confiance nationale et internationale. (**IBC, Kolo**)

3- Opacité institutionnelle et passivité politique

Le député Jean Jacques Rabenirina formule une critique directe contre le manque de transparence du régime. Selon lui, aucune force politique ou institutionnelle n'ose aujourd'hui remettre en question l'opacité des décisions gouvernementales. Il déplore une forme de résignation généralisée et questionne les motivations des dirigeants à esquiver le débat public et le contrôle citoyen. (**Real TV, IBC**)

4- Déficit de dialogue politique et centralisation du pouvoir

Plusieurs figures politiques expriment des inquiétudes sur l'étouffement du débat démocratique :

- Marc Ravalomanana, président du TIM, dénonce un refus du régime de dialoguer avec les parties prenantes et fustige une gouvernance autoritaire reposant sur un cercle restreint de collaborateurs jugés inefficaces. (**MBS, IBC, AZ Radio**)

PAROLES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

- Hery Rajaonarimampianina, ancien chef de l'État, appelle à une solidarité nationale face aux multiples crises du pays. S'exprimant depuis Paris, il insiste sur la recherche de solutions concertées pour sortir Madagascar de l'impasse actuelle. (**IBC**)
- Rivo Rakotovao, également ancien chef de l'Etat, critique le déroulement d'une récente rencontre entre députés et gouvernement. Selon lui, la réunion s'est résumée à un monologue du Premier ministre, sans véritable prise en compte des contributions parlementaires. Il y voit un simulacre de dialogue. (**IBC, Real TV**)

5- Appel à l'apaisement et au respect des libertés

Dans une lettre ouverte publiée à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 7e vice-président de l'Assemblée nationale, Siteny Randrianasoloniaiko, exhorte le gouvernement à poser des actes symboliques forts en faveur de la réconciliation nationale. Il plaide notamment pour la libération des personnes incarcérées en raison de leurs opinions politiques, rappelant que l'État doit être exemplaire dans la promotion de la stabilité et du dialogue. (**Real TV, IBC, AZ Radio**)

PAROLES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

Médias traditionnels et pluralisme politique

Cette section “Paroles critiques de l’opposition” montre une présence notable — mais fragmentée — de discours critiques sur la gouvernance actuelle. Si les médias traditionnels relaient les déclarations de figures politiques d’opposition et d’anciens présidents, la place accordée au débat de fond reste marginale. Les revendications récurrentes en faveur de la transparence, du dialogue inclusif et de la redevabilité institutionnelle sont peu approfondies, et rarement confrontées à des contre-arguments issus du gouvernement. Cela reflète à la fois les limites de l’espace médiatique traditionnel, et les tensions structurelles qui affectent la liberté d’expression dans le pays.

1- Décentralisation : entre idéaux citoyens et désillusions institutionnelles

Le 03 juin 2025, la Radio Record a consacré son émission interactive quotidienne au thème de la décentralisation, offrant une tribune libre à ses auditeurs pour débattre de cette notion au cœur des enjeux de gouvernance territoriale. L'émission a mis en lumière une forte attente populaire vis-à-vis de la décentralisation, perçue comme un levier essentiel de développement local, de proximité démocratique et de responsabilisation des acteurs publics.

Toutefois, les témoignages convergent sur un constat d'échec largement partagé quant à sa mise en œuvre réelle à Madagascar. Loin de constituer un cadre efficace d'organisation des pouvoirs, la décentralisation apparaît comme un concept souvent vidé de sa substance, détourné par des pratiques clientélistes, la corruption ou encore le favoritisme politique. Les citoyens dénoncent la confusion des niveaux de gouvernance et le manque de clarté dans la répartition des responsabilités. Beaucoup estiment que l'inefficacité actuelle est liée à un individualisme ancré chez certains responsables locaux, mais aussi à un mode de gouvernance centralisé, autoritaire et verrouillé. Ce mode de fonctionnement empêche l'émergence d'un pouvoir local réellement autonome, et marginalise la participation citoyenne, réduite à un rôle d'exécution.

VOIX CITOYENNES

Plus encore, plusieurs interventions mettent en cause le déficit de culture démocratique : au-delà des blocages institutionnels, c'est l'acceptation passive de ces dérives par une partie de la population qui inquiète. Le constat est sévère : la tolérance face aux dysfonctionnements mine la confiance, alimente les inégalités et freine l'émergence d'un projet collectif.

Enfin, l'émission a été l'occasion d'un appel récurrent à la refondation du modèle. Les auditeurs expriment le besoin de redonner un contenu concret et pertinent au principe de décentralisation, en le fondant sur trois piliers : une volonté politique forte, une réforme profonde de la culture administrative, et une implication citoyenne active.

2- Crise sanitaire non élucidée et gestion institutionnelle contestée

A partir du 16 juin, un phénomène sanitaire préoccupant, marqué par une série de décès inexpliqués dans plusieurs régions du pays — notamment à Ambohimalaza — a provoqué une onde de choc au sein de la population. Cette crise, encore non élucidée, a été largement relayée et commentée par les médias traditionnels, en particulier les radios locales, qui ont servi de caisse de résonance à une parole citoyenne en quête d'explications.

a. Trois temps dans l'expression publique : du choc à la revendication

Les témoignages recueillis dans les émissions interactives et les appels diffusés sur les ondes dessinent une évolution rapide de l'opinion publique autour de trois tonalités dominantes :

- Le choc initial : la mort de plusieurs membres d'une même communauté dans des circonstances floues a suscité effroi et désarroi. Le souvenir d'épisodes sanitaires antérieurs mal gérés — notamment durant les périodes de peste ou de COVID-19 — est réapparu dans les discours citoyens, alimentant une mémoire collective douloureuse.
- La suspicion croissante : le silence initial du ministère de la Santé (durant les premières 72 heures), ainsi que le caractère vague des premiers communiqués officiels (évoquant une "suspicion d'intoxication alimentaire" sans détails clairs), ont contribué à nourrir un sentiment de dissimulation volontaire. L'absence d'informations précises sur la nature de la toxine ou les résultats toxicologiques, couplée à l'absence d'autopsies connues, a ouvert la voie à de nombreuses hypothèses — allant d'un empoisonnement criminel à une vengeance ciblée — parfois relayées par des médias à faible vérification des sources.

VOIX CITOYENNES

- L'exigence de transparence : à mesure que la méfiance s'installait, les appels citoyens à une réforme en profondeur du système de sécurité sanitaire et à une communication publique responsable se sont multipliés. Des questions fondamentales ont été posées sur la capacité de l'État à alerter, enquêter et protéger.

b. Festivités nationales : une gouvernance perçue comme sourde à la douleur collective

La poursuite des festivités officielles à l'occasion de la fête nationale a cristallisé l'indignation. De nombreux auditeurs ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme un manque de décence, voire une forme de déconnexion institutionnelle face à la gravité des événements en cours. L'appel à annuler les feux d'artifice ou à décréter une minute de silence nationale est resté sans réponse officielle, accentuant le sentiment d'indifférence du pouvoir envers les familles endeuillées. Pour certains, ce choix gouvernemental a symbolisé l'ultime fracture entre gouvernés et gouvernants.

VOIX CITOYENNES

Radios traditionnelles, révélatrices d'un besoin profond de transparence et de participation citoyenne

L'analyse des discours relayés par les médias traditionnels, en particulier les radios interactives, révèle un usage croissant de ces canaux comme espaces d'expression critique dans un contexte de crise démocratique et institutionnelle. Qu'il s'agisse de la décentralisation ou d'une crise sanitaire mal élucidée, ces médias ont permis à de nombreux citoyens de verbaliser des frustrations longtemps contenues, mais aussi d'articuler des revendications précises en matière de gouvernance, de justice sociale et de respect des droits fondamentaux.

La radio, en tant que média accessible et enraciné localement, devient dans ces cas non seulement un baromètre de l'opinion publique, mais aussi un vecteur de contestation civique, au moment même où d'autres canaux institutionnels d'expression — partis politiques, syndicats, forums publics — apparaissent affaiblis, encadrés, voire neutralisés. Le recours à la parole radiophonique, notamment lors des appels en direct, donne ainsi à voir une société civile informelle mais vivace, qui cherche des relais pour exiger transparence, responsabilité et réformes structurelles.

VOIX CITOYENNES

Deux éléments transversaux émergent avec force :

- D'un côté, la défiance croissante envers les autorités, alimentée par l'opacité, la lenteur des réactions officielles et l'absence de communication ouverte.*
- De l'autre, l'attente citoyenne d'un État redevable, capable de rendre des comptes et de reconnaître ses propres limites, notamment en période de crise.*

Ces dynamiques confirment que, dans le paysage médiatique malgache, la liberté d'expression — lorsqu'elle trouve refuge dans les médias traditionnels — demeure un instrument essentiel de vigilance démocratique, même en contexte de verrouillage institutionnel. Elles soulignent également la nécessité de renforcer la protection de ces espaces d'expression et de garantir leur pluralisme éditorial, condition sine qua non pour restaurer un dialogue de confiance entre les institutions et la population.

PHÉNOMÈNE SANITAIRE MORTEL

Entre déficit de transparence et fragmentation de l'espace informationnel

À la mi-juin 2025, un événement sanitaire majeur, ayant causé au moins une quarantaine de décès à travers plusieurs régions malgaches, a révélé les limites du système d'alerte sanitaire mais aussi les tensions profondes dans le champ médiatique. La nature floue des causes, l'absence de réponse rapide et cohérente des autorités, ainsi qu'un déficit de communication publique structurée ont ouvert la voie à une prolifération de récits médiatiques hétérogènes, parfois contradictoires, souvent critiques.

La couverture médiatique de ce phénomène dépasse la simple information sur la gestion d'une urgence sanitaire : elle reflète une fragmentation croissante de l'écosystème médiatique et une crise de confiance institutionnelle alimentée par l'opacité. Les médias publics ou alignés sur la communication gouvernementale ont diffusé les bulletins officiels du ministère de la Santé, tandis que de nombreuses stations indépendantes ou critiques ont mis en avant les lenteurs, les silences, voire les incohérences des institutions sanitaires et judiciaires. Cette polarisation s'est accompagnée d'un effet de caisse de résonance via les réseaux sociaux, où les récits alternatifs, rumeurs ou hypothèses criminelles ont prospéré.

PHÉNOMÈNE SANITAIRE MORTEL

Entre déficit de transparence et fragmentation de l'espace informationnel

À la mi-juin 2025, un événement sanitaire majeur, ayant causé au moins une quarantaine de décès à travers plusieurs régions malgaches, a révélé les limites du système d'alerte sanitaire mais aussi les tensions profondes dans le champ médiatique. La nature floue des causes, l'absence de réponse rapide et cohérente des autorités, ainsi qu'un déficit de communication publique structurée ont ouvert la voie à une prolifération de récits médiatiques hétérogènes, parfois contradictoires, souvent critiques.

La couverture médiatique de ce phénomène dépasse la simple information sur la gestion d'une urgence sanitaire : elle reflète une fragmentation croissante de l'écosystème médiatique et une crise de confiance institutionnelle alimentée par l'opacité. Les médias publics ou alignés sur la communication gouvernementale ont diffusé les bulletins officiels du ministère de la Santé, tandis que de nombreuses stations indépendantes ou critiques ont mis en avant les lenteurs, les silences, voire les incohérences des institutions sanitaires et judiciaires. Cette polarisation s'est accompagnée d'un effet de caisse de résonance via les réseaux sociaux, où les récits alternatifs, rumeurs ou hypothèses criminelles ont prospéré.

PHÉNOMÈNE SANITAIRE MORTEL

1- Analyse des dynamiques médiatiques (16–30 juin 2025)

La crise trouve son point de départ à Ambohimalaza, avant de s'étendre à d'autres localités comme Antsirabe, Mahajanga ou Ambositra. Dans un premier temps, les médias s'accordent pour évoquer une intoxication alimentaire, attribuée aux coupures électriques ayant affecté la chaîne du froid. Rapidement, les investigations journalistiques soulignent les carences systémiques : manque de sérums antitoxiques, absence d'enquêtes toxicologiques accessibles, délais d'intervention des autorités sanitaires.

Le glissement narratif s'amorce à partir du 21 juin : alors que le ministère de la Santé évoque un possible empoisonnement volontaire, sans préciser la substance concernée, deux types de récits médiatiques s'installent. D'une part, la piste du botulisme et des dysfonctionnements du système de surveillance sanitaire ; d'autre part, la thèse criminelle, avec des spéculations sur des actes de vengeance ou de ciblage communautaire. Cette dualité reflète à la fois un vide informationnel laissé par les autorités et la prise en main du récit par des médias ou citoyens désireux de comprendre une crise vécue dans l'angoisse et l'incompréhension.

Le contraste entre le nombre croissant de victimes, relayé dans les médias, et l'absence de déclaration de deuil national ou de suspension des festivités officielles a fortement nourri une perception d'indifférence étatique.

PHÉNOMÈNE SANITAIRE MORTEL

Alors que les bulletins sanitaires restaient techniques et limités, le ministère en charge de la communication poursuivait la valorisation des événements liés à la fête nationale, ce qui a accentué la fracture émotionnelle et symbolique entre gouvernés et gouvernants.

La couverture médiatique de ce phénomène dépasse la simple information sur la gestion d'une urgence sanitaire : elle reflète une fragmentation croissante de l'écosystème médiatique et une crise de confiance institutionnelle alimentée par l'opacité. Les médias publics ou alignés sur la communication gouvernementale ont diffusé les bulletins officiels du ministère de la Santé, tandis que de nombreuses stations indépendantes ou critiques ont mis en avant les lenteurs, les silences, voire les incohérences des institutions sanitaires et judiciaires. Cette polarisation s'est accompagnée d'un effet de caisse de résonance via les réseaux sociaux, où les récits alternatifs, rumeurs ou hypothèses criminelles ont prospéré.

2- Tendances majeures qui se dégagent de la couverture médiatique

- Une opacité persistante, marquée par l'incapacité ou le refus des autorités à identifier clairement les causes, malgré l'ampleur de la crise.
- Une polarisation de l'espace médiatique, entre médias étatiques ou prudents, et médias indépendants plus critiques, adoptant des postures d'alerte ou d'investigation.

PHÉNOMÈNE SANITAIRE MORTEL

- Une montée de l'alerte citoyenne, portée par des familles de victimes, des activistes ou des journalistes de terrain, mettant en cause la gestion du risque sanitaire.
- Des récits divergents sur l'origine du phénomène, entre intoxication accidentelle, hypothèse criminelle, ou négligence systémique.
- Un élargissement géographique de la crise, ayant suscité des interrogations sur l'inefficacité du dispositif de veille sanitaire et l'absence de réaction coordonnée à l'échelle nationale.

L'analyse de ce sujet démontre à quel point le “silence officiel” alimente l'instabilité narrative, exacerbe les tensions sociales, et fragilise la confiance du public. Elle montre aussi le rôle crucial des médias comme espace d'alerte, de relais et d'interpellation, quand l'accès aux données sanitaires reste limité, et la communication gouvernementale souvent unidirectionnelle.

Enfin, cette crise sanitaire met en lumière les risques pour la liberté d'expression : dans un contexte d'incertitude, les journalistes, animateurs radio et lanceurs d'alerte se trouvent souvent en première ligne pour combler les silences institutionnels — au prix parfois de représailles symboliques ou judiciaires. D'où l'importance de renforcer les garanties légales en matière d'accès à l'information d'intérêt public, et de soutenir un journalisme d'intérêt général, à même de porter la voix des citoyens et d'éclairer les zones d'ombre.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portiez pour la liberté d'expression à Madagascar et l'amélioration de l'environnement journalistique malgache.



+261 34 04 273 18



Près Lot VS 124
Miandrarivo Ambanidia



www.ilontsera.mg



ILONTSERA

Media Matters Madagascar

Observatoire des Médias et de la Communication

Ivompandalinana ny tontolon'ny serasera marolafika eto Madagasikara

MERCI